

**PREMIERE PARTIE : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° DNCMP/87/F/2019- 2020 POUR LA FOURNITURE DES VIVRES ET DES NON VIVRES POUR ASSISTER LES SINISTRES**

Date de publication: ..... 27 / 09 / 2019

Date d'ouverture des offres: 16 / 10 / 2019

**Objet**

1. Le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture en quatre lots des vivres et des non vivres pour assister les sinistrés.

**Financement du marché**

2. Le marché sera financé sur le Budget Général de l'État, exercice 2019-2020.

**Spécification du marché**

3. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO) avec Publication Nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

**1<sup>er</sup> lot** : 30 tonnes de haricot sec de récolte récente ;

**2<sup>ème</sup> lot** : - 1000 houes  
- 1198 pagnes  
- 1000 bâches  
- 344 couvertures  
- 120 arrosoirs

**3<sup>ème</sup> lot** : - 90 machines à coudre  
- 15 tondeuses pour le salon de coiffure avec accessoires  
- 15 grands miroirs pour le salon de coiffure  
- 15 armoires pour le salon de coiffure  
- 15 chaises tournantes pour le salon de coiffure  
- 15 ventilateurs pour le salon de coiffure

**4<sup>ème</sup> lot** : 8400 tôles galvanisées BG32

Le soumissionnaire peut présenter les Offres pour tous les lots mais il ne peut pas gagner au-delà de 2 lots.

4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché constituent **quatre(4) lots**.
5. Les fournitures seront livrées dans un délai maximum de **Vingt (20) jours calendrier**. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

### Conditions de participation

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
8. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics.

### Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

9. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) à verser sur le compte N° 1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.
10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au cabinet du Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 18.

### Présentation de l'offre

12. Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
13. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour chaque lot et respectivement de Huit Cent Mille Francs Burundais (800 000 Fbu) pour le 1<sup>er</sup> lot, Un Million Cinq Cent Mille Francs Burundais (1 500 000 FBU) pour le 2<sup>ème</sup> lot, Neuf Cent Cinquante Mille Franc Burundais (950 000 FBU) pour le 3<sup>ème</sup> lot et Deux millions Neuf Cent Mille Franc Burundais (2 900 000 FBU) pour le 4<sup>ème</sup> lot.
14. Les Offres devront être soumises au Secrétariat du cabinet du Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre.
15. Les Offres doivent être accompagnées du bordereau d'attestation d'achat du DAO comme mentionné au point 9.
16. Les offres doivent être paginées, paraphées et doivent avoir une table des matières.

### Validité des offres

17. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Date limite de dépôt des offres**

18. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 16/10/2019 à 9 heures précise du matin.

19. Toute offre présentée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

**Séance d'ouverture des offres**

20. Les Offres seront ouvertes le 16/10/2019 à 9 heures 30 min en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

**Critères de qualification**

21. Les exigences en matière de qualification sont spécifiées dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres ainsi que dans les DPAO.

Fait à Bujumbura, le 24/09/2019

LE MINISTRE DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE,  
DES AFFAIRES SOCIALES ET DU GENRE

P. Jean-Baptiste Ndayishimiye  
 P. Ruhya Ndayishimiye